

LA POLITIQUE À VAU-L'EAU

De toutes les entreprises, la plus noble est sans doute celle qui revient à la puissance publique, à laquelle il incombe d'agir en « stratège, garant de l'intérêt général », à charge pour elle de définir ce que recouvre ce concept éminemment polysémique.

La conduite des affaires publiques, plus encore peut-être que la direction des entreprises, exige donc des gouvernants qu'ils se dotent des instruments d'exploration et de construction du futur en l'absence desquels ils ne pourront que piloter à vue, sinon même être privés de tout pouvoir parce que trop esclaves des urgences.

Nous aimons à Futuribles illustrer le propos par une métaphore et affirmer ainsi que les dirigeants sont tous plus ou moins dans la position des navigateurs, qu'ils doivent donc simultanément :

— À l'aide de la vigie (du mot vigilance, aujourd'hui souvent qualifiée de veille, d'intelligence économique, territoriale, sociétale...), essayer de discerner, au-delà de l'écume des jours, quelles sont les tendances lourdes et émergentes, « porteuses d'avenir » que recèle le monde contemporain. Et, à partir de ces germes d'avenir, aller explorer quel est le spectre des futurs possibles, ceux de leur propre territoire et ceux de leur environnement extérieur, l'objet de la démarche n'étant

autre que d'essayer de discerner quels sont les enjeux à venir avant qu'ils aient pris une forme tellement brûlante que les stratégies se transforment en pompiers.

— À l'aide du gouvernail, sous réserve de ne point se tromper sur leurs marges de manœuvre et d'être animés par une vision claire d'un futur souhaitable (le projet), établir une stratégie se déclinant dans un ensemble de voies et moyens à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

Soulignons qu'il y a une relation dialectique évidente entre cette fonction d'exploration du futur et celle de construction de l'avenir, notamment parce que la scène dont on doit explorer les futurs possibles est plus large que la scène sur laquelle on a les moyens d'exercer un certain pouvoir. Et parce qu'il est non moins évident que la prévoyance constitue le préalable indispensable à l'exercice du pouvoir si l'on veut pouvoir agir avant qu'il ne soit trop tard.

Il est paradoxal donc que l'État français, qui se targue volontiers d'avoir joué un rôle pionnier en matière de prospective, notamment au travers du Commissariat général du Plan et de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, tout en se voulant stratège, ait renoncé pour l'essentiel à ce travail de réflexion pourtant

indispensable sur ce qui peut advenir et sur ce qu'il conviendrait de faire, et ce, au profit de quel avenir souhaitable.

On prétend souvent que la France est impossible à réformer et son État encore davantage. Mais il va de soi que l'on ne saurait diriger un pays, réformer l'État, en l'espace d'un jour, par la seule vertu d'injonctions (lorsqu'elles ne sont pas contradictoires) adressées à des acteurs qui n'en perçoivent ni le sens ni la finalité. Ainsi l'indispensable remise en cause des droits acquis¹ sera-t-elle sans doute toujours vouée à l'échec tant qu'elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un projet collectif réellement mobilisateur, donc conférant aux Français l'espoir d'un avenir meilleur.

Il est encore plus surprenant et inquiétant de voir, alors que les élections présidentielles auront lieu en France au printemps 2007, que les candidats aux fonctions suprêmes — qu'ils soient officiellement déclarés ou potentiels — semblent aussi indifférents aux grandes évolutions à moyen et à long terme du pays et de son environnement international, aussi muets quant à la vision qui est la leur (s'ils en ont une) d'un futur souhaitable réalisable, donc sur le projet qui les anime.

Ils font certes assaut de grands discours (et les médias déjà leur miel des sondages) mais, outre l'incertitude qui pèse quant à leur véritable compréhension de la dynamique à moyen et à long terme de la société française et de son contexte extérieur, je n'ai point jusqu'ici discerné, au-delà de formules vagues et incantatoires, quel projet était le leur.

Rappelons-nous que le projet (du mot « pro-jeter ») consiste à jeter en avant, dans un temps à venir, une image d'un avenir qui emprunte au rêve, donc s'enracine dans des valeurs, qu'il comporte donc une part d'idéologie indispensable à la mobilisation collective, tout en s'ancrant dans la raison afin de ne point rester dans le registre de l'utopie. Et il nous faut ici souligner la différence fondamentale qui existe entre les valeurs et l'opinion publique, que l'on sait fugace et volatile, éminemment dépendante des circonstances du moment.

On ne saurait décider des grands choix collectifs, qu'il s'agisse de la politique de transports ou de celle de l'éducation, qui engagent la nation pour plusieurs décennies, à partir de sondages d'opinion dont les résultats, en fonction des événements, peuvent soudainement virer de bord. Pour les mêmes raisons, je ne suis pas sûr que ceux qui aspirent aux plus hautes fonctions de l'État puissent se contenter d'une démarche de promotion de leur image, de leurs slogans, qui emprunte davantage au marketing qu'à la politique.

Je crois que les Français, certes épris de la « société du spectacle », sont plus conscients que certains ne l'imaginent des enjeux majeurs auxquels leur société se trouve confrontée et de la nécessité de rassembler leurs énergies autour d'un projet choisi parmi plusieurs. Encore faut-il que ceux-ci soient clairement énoncés par les candidats pour qu'ils puissent être soumis au débat.

Hugues de Jouvenel

1. Voir l'éditorial « Vers le plein emploi ? » *Futuribles*, n° 323, octobre 2006.